

**RÉPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ÉCRITE DE MADAME FLORENCE BOESCH, DÉPUTÉE (PDC), INTITULÉE « QUELLES RELATIONS ENTRE LE CANTON DU JURA ET LA VILLE DE BIENNE » (N° 3104)**

Le Gouvernement est conscient de l'importance de la ville de Bienne aux plans économiques, de la formation et des sports. Les axes Bienne-Delémont-Bâle et Bienne-Delémont-Belfort, tant routiers que ferroviaires, sont appelés à jouer un rôle structurant indéniable pour le développement du canton. Les autorités jurassiennes prennent en compte le potentiel de la ville de Bienne dans leurs réflexions stratégiques.

Cela posé, le Gouvernement répond de la manière suivante aux questions posées :

**1) Quelles sont les relations actuelles du Canton du Jura avec la ville de Bienne ?**

Au plan institutionnel, il n'existe pas de relations entre le canton du Jura et la ville de Bienne. Le Jura, comme tous les cantons suisses, n'entretient pas de relations avec une commune située dans un autre canton, sauf circonstances exceptionnelles, ce qui n'est pas le cas ici.

Des liens étroits et importants existent toutefois entre des institutions sises dans le Jura et à Bienne. On peut citer la HEP-BEJUNE, Jura & Trois Lacs ou plus indirectement, la HE-Arc.

**2) Le Gouvernement développe-t-il des projets particuliers et concrets avec la ville de Bienne ?**

Il n'y a pas de projets particuliers pour les raisons évoquées plus haut.

**3) Envisage-t-il de renforcer encore ses liens avec cette ville en pleine expansion ?**

Le Gouvernement est conscient du potentiel que représente le développement du Campus Biel/Bienne et la concentration des sites de la Haute école spécialisée bernoise. Dans cette perspective, Delémont et son campus se trouveront à équidistance de deux sites importants du système des hautes écoles de Suisse, Bienne pour la haute école bernoise et Muttens pour la FHBB, ainsi que d'une école supérieure française, l'Université technologique de Belfort-Montbéliard. A l'initiative du Jura, des relations pourraient se développer entre ces institutions de formation supérieure, en mettant notamment à profit la dynamique liée à l'ouverture de la ligne Belfort-Delémont-Bienne et la réalisation de l'A16 entre Delémont et Bienne.

Dans d'autres domaines, qu'ils soient sportifs, culturels ou économiques, le Gouvernement encourage le développement de collaborations entre acteurs jurassiens et biennois et réservera un bon accueil à tout projet allant dans ce sens au travers, par exemple, de programmations croisées. La réalisation prochaine du Théâtre du Jura va certainement offrir de nouvelles perspectives de collaboration avec la ville de Bienne et ses institutions culturelles.

Delémont, le 22 janvier 2019

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA  
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme  
La chancière d'Etat



Gladys Winkler Docourt